



Dimanche 28/07/2019 à 11h20
Écoplanète | Édition Arles

La Camargue, nouvelle terre de production du chanvre ?

Par Clara Gabillet



L'agriculteur Jean-Pierre Allard (à g.) et le négociant Axel Bougrainville (à dr.) sont les premiers à réussir à faire pousser du chanvre en Camargue.

PHOTO JÉRÔMEREY



On connaissait le riz de Camargue, le tournesol, les vignes, le sel... Mais connaissez-vous le chanvre de Camargue ? Il en existe désormais une parcelle à Salin-de-Giraud, la première en Camargue ! C'est le pari un peu fou que s'est lancé Axel Bougrainville, dont la société marseillaise ABC Chanvre est spécialisée en négoce et transformation de la plante. Il a réalisé l'expérimentation de la toute première culture de chanvre en Camargue, une terre bien particulière. L'expérimentation est une réussite, le chanvre a résisté. Reste à voir si cette culture peut prendre racine et intéresser les agriculteurs alentour.

Et aussi Vaucluse : le chanvre, la plante qui sait tout faire

Le projet n'aurait pas pu voir le jour sans Jean-Pierre Allard, un agriculteur de Salin-de-Giraud qui cultive habituellement le tournesol. Initialement, Jean-Pierre n'avait pas prévu de se lancer dans ce type de culture. *"C'est Axel qui m'a amadoué !"*, lâche-t-il en souriant. L'expérimentation s'est faite sur une parcelle de trois hectares. *"Je ne prenais pas beaucoup de risques avec cette superficie."*



Le champ est grand et bien fourni. Il y a plusieurs variétés : une de fibre, transformable en textile par exemple, la "futura", dite mixte, dont on peut utiliser les grains et la fibre, et enfin la variété utilisée uniquement pour ses graines. Lorsqu'il fait visiter les lieux, Axel Bougrainville se félicite que toutes les plantations aient tenu, alors que la Camargue présente des conditions particulières. Les terres sont notamment chargées en sel et très irriguées. Un environnement difficile pour la plante, qui a pourtant tenu bon. Commencé en novembre dernier, le projet d'expérimentation aboutit à des conclusions satisfaisantes.

Objectif séduction

Le bilan a été livré à une dizaine d'agriculteurs et commerçants venus observer le résultat de ces semences. Axel Bougrainville tentera alors de les convaincre de se lancer dans cette production, assez inédite et encore "*marginalisée*" selon certains. Jean-Pierre Allard, l'agriculteur précise d'ailleurs que tout est légal. "*Les gendarmes sont au courant*", rassure-t-il. Certains agriculteurs sont toutefois encore un peu sceptiques, vis-à-vis des conditions géographiques surtout. "*Le sol est quand même très argileux. La terre est lourde et salée*", lance l'un d'entre eux, pas certain de la pérennité d'un chanvre cultivé en Camargue, mais ouvert aux



l'un d'entre eux, pas certain de la pérennité d'un chanvre cultivé en Camargue, mais ouvert aux conseils. Pierre Amadiou, spécialiste qui cultive le chanvre dans le Lot depuis 2001 assure qu'au contraire, "*l'irrigation est une chance*". À l'entendre, on croirait bien que c'est la plante du futur, et qu'il est temps d'investir.



Le chanvre en bref

Il s'agit d'une variété de plante issue de la famille des Cannabaceae et donc de la même famille que le cannabis. Contrairement à celui-ci, le chanvre a une très faible teneur (0,2%) en tétrahydrocannabinol (THC), responsable des effets psychotropes. On peut donc le cultiver légalement. La France est d'ailleurs le premier producteur européen de chanvre industriel. Il est utilisé à des fins agroalimentaires, cosmétiques, mais aussi dans le bâtiment, la papeterie ou le tissu. Le chanvre est réputé pour ses propriétés thermorégulantes. Pour la santé, son huile permet de faire baisser le taux de cholestérol et de soigner les problèmes de peau comme l'eczéma.



Le chanvre a effectivement de nombreuses vertus pour l'être humain. D'une part, ses fibres ont des capacités thermo-régulantes, utiles pour l'isolation des bâtiments ou pour les vêtements, le tissu étant très résistant aux UV. Concernant la santé, l'huile des graines de chanvre contribue entre autres à la baisse du taux de cholestérol et à prévenir les maladies cardio-vasculaires. Elle est aussi très bénéfique pour les maladies de peau. C'est sur ce type de marché que parie Axel Bougrainville : cosmétique et agroalimentaire. Des marchés à forte valeur ajoutée, qui ont déjà démarré avec ABC Chanvre.

Le jeune négociant ne veut pas se hâter. Les conclusions de son expérimentation devant être consolidées scientifiquement par un projet d'étudiants de Montpellier SupAgro. "*Ce sera plus précis que ce qu'on voit à l'oeil nu*". Il continuera ensuite de travailler avec Jean-Pierre Allard, en essayant notamment différents types de terres pour atteindre de meilleurs rendements. À terme, Alex Bougrainville souhaite convaincre les agriculteurs de Camargue d'investir dans le chanvre. Une idée à méditer, d'autant plus que la plante est un excellent atout pour l'environnement (*lire ci-dessous*).



Le chanvre, la plante aux vertus écologiques



Un hectare de chanvre peut absorber autant de CO₂ qu'un hectare de forêt, soit 15 tonnes.

C'est une des premières choses qu'Axel Bougrainville, négociant en chanvre, montre lors de la visite de la parcelle de chanvre à Salin-de-Giraud : "Il n'y a aucune mauvaise herbe !" La plante est à elle-même un excellent herbicide. Sa densité empêche les autres végétaux de pousser. À tel point que, dès que les semences ont été un peu plus espacées, on observe des importantes mauvaises herbes dans la terre asséchée par la canicule. Aussi, elle nécessite très peu d'eau, bien que la Camargue puisse lui en offrir grâce aux systèmes d'irrigation. Dans sa production, la



aux systèmes d'irrigation. Dans sa production, la plante est donc très peu coûteuse, en eau comme en produits phytosanitaires. Les agriculteurs sont formels sur une autre vertu des plantations : leurs racines permettent de solidifier les sols puisqu'elles peuvent aller jusqu'à deux mètres sous terre ! Difficile à croire lorsque l'on voit la fine tige du chanvre. En Camargue, comme dans tout autre Parc naturel régional, la biodiversité est au cœur des préoccupations. Et le chanvre a une capacité assez conséquente vis-à-vis de sa taille. Selon le ministère de l'Agriculture, un hectare de chanvre peut absorber 15 tonnes de CO₂, soit autant que la capacité d'un hectare de forêt. Le chanvre a de quoi séduire, tant il est bénéfique aux espaces naturels.